



1^{er} VOLANT EMBRUNAIS 4 et 5 JUILLET 2026

Règlement particulier

PARTICIPATION.

Art.1. Le Tournoi, organisé les 4 et 5 juillet 2026 par le Badminton Club Embrunais, est autorisé par la FFBAD sous le n° 2505484, dont il respecte le règlement général.

Art.2. Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés à la Fédération Française de Badminton de toutes les catégories d'âges de Minimes à Vétérans. Le tournoi est ouvert aux séries de NC à N3.

Art.3. L'organisateur s'appuiera sur une mise à jour du classement CPPH le jour de la confection des tableaux pour vérifier les classements de chacun des participants.

Art.4. Tout participant doit être en règle avec la Fédération Française de Badminton et doit être en possession de sa licence compétition.

SERIES ET TABLEAUX.

Art.5.

Les séries proposées seront le double hommes, le double dames et le double mixte.

Chaque joueur peut participer à deux disciplines maximum, et le tournoi se disputera dans la mesure du possible en poule unique.

En cas de nécessité, les organisateurs en concertation avec le JA principal se réservent le droit de compléter, regrouper ou modifier les séries dans l'intérêt de la compétition.

Les matchs se joueront au meilleur des trois sets conformément à l'article 7 des règles officielles du badminton

Art.6

Le nombre d'équipes est limité à 24 réparties comme suit.

Équipes :

Chaque équipe sera constituée d'au minimum 2 hommes et 2 femmes et au maximum 6 joueurs. Les équipes peuvent être constituées de joueurs de clubs différents. Chaque équipe désignera un capitaine et disposera d'un nom d'équipe.

Les équipes seront réparties dans 4 séries de niveau en fonction des points.

CPPH des 2 meilleurs hommes et des 2 meilleures femmes de l'équipe en double et en mixte.

Art.7

Séries :

Chaque série est composée d'un maximum de 6 équipes. Les organisateurs se réservent le droit de regrouper deux séries en cas de faible nombre d'inscriptions dans une série.

La date d'inscription prend en compte la date où l'équipe est complète, c'est à dire qu'elle est constituée d'un minimum de 2 hommes et 2 femmes.

Les rencontres seront composées de 4 matchs : un double-homme, un double-dame et deux mixtes : mixte 1 et mixte 2.

Chaque joueuse ou joueur disputera par rencontre au maximum un double et un mixte, soit deux matchs.

Art.8

Valeur des mixtes :

La somme des CPPH des deux joueurs du mixte 1 doit être supérieure ou égale à celle du mixte 2

Classement des équipes :

Dans chaque série, toutes les équipes se rencontreront comme pour un championnat :

Le classement sera établi selon les critères suivants :

Victoire : 3 points, Égalité : 2 points, Défaite : 1 point, Forfait : 0 point

Les classements des équipes seront calculés suivant les règles de la FFBad :

- Le classement des équipes est déterminé par le résultat de l'ensemble des rencontres.
- S'il y a égalité entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de matchs gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.
- Si l'égalité persiste entre plus de deux équipes, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de sets gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.
- Si l'égalité persiste une nouvelle fois, le classement est établi en fonction de la différence entre le nombre de points gagnés et perdus sur l'ensemble des rencontres.

- Dès que le nombre d'équipes à égalité est ramené à deux, le classement est déterminé par le résultat des rencontres les ayant opposées, calculé selon les mêmes principes.
- En dernier recours, le résultat du double mixte 1 donnera le résultat final

Dès leur arrivée, les capitaines d'équipe devront faire pointer tous les joueurs présents auprès de la table de marque et cela chaque jour de la compétition.

Au moins 1h avant chaque rencontre les capitaines devront remettre la composition de leur équipe à la table de marque en respectant bien les valeurs des mixtes 1 et 2. Pour la première rencontre du samedi, les compositions seront demandées par mail avant le début du tournoi. Les compositions de la première rencontre du dimanche seront à remettre à la table de marque le samedi à la fin de la première journée.

Art.9. En cas d'égalité de côte FFBad pour la confection des tableaux, l'équipe du joueur le plus jeune en catégorie jouera dans le tableau supérieur.

ARBITRAGE.

Art.10. Le tournoi se déroulera selon les règles de la Fédération Française de Badminton.

Art.11. La compétition se déroulera en auto arbitrage jusqu'aux finales incluses. Tout joueur pourra faire appel au juge arbitre, à tout moment du tournoi, pour régler un conflit ou désigner si possible et si nécessaire, un arbitre (ou faisant office).

Art.12. Le juge arbitre de la compétition est **Florian HAY (BBC) 06.74.50.80.04** Le GEO principal du tournoi est **Ludivine BREUILLOT (BCE-05) 06.32.56.23.17**

ENGAGEMENTS.

Art.13. L'organisateur a fixé les droits d'engagement pour chaque équipe comme suit : **100 € pour une équipe**

Art.14. Les inscriptions ne seront prises en compte qu'à partir de la réception du règlement, par virement, via la plateforme Badnet.

Art.15. Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée. Les inscriptions non accompagnées de règlement ne seront pas prises en compte Les engagements devront être effectués **avant la date limite du mercredi 24 Juin 2026.**

Tirage au sort et composition des tableaux : **jeudi 25 juin 2026**

INSCRIPTION pour les MINEURS :

Art.16. Conformément au RGC relatif à un joueur mineur, celui-ci devra être accompagné d'un adulte responsable, et présent pendant toute la durée de la compétition.
Le responsable du joueur se doit d'être à ses côtés au moment du pointage et devra disposer d'une autorisation délivrée par l'autorité parentale, dans le respect de la réglementation en vigueur concernant l'accompagnement d'un mineur.
Le juge-arbitre devra interdire la compétition à un joueur mineur se présentant sans adulte responsable au tournoi.

SANCTION, FORFAIT & REMPLACEMENT :

Art.17. Tout joueur concerné par une sanction disciplinaire à son encontre ne peut pas s'inscrire au tournoi.

Art.18. Chaque participant inscrit au tournoi doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré "FORFAIT" après la date de tirage au sort (voir article «forfaits» du RGC et la procédure de gestion des forfaits et des sanctions de la FFbAD).

Art.19. En cas de forfait, Il devra prévenir le club organisateur et/ou le JA de sa non-participation (si le comité d'organisation/JA n'est pas prévenu et/ou sans réception d'un justificatif et/ou avec sanction à posteriori à l'encontre du joueur forfait consécutive à ce tournoi : les droits d'engagements ne seront pas remboursés) et adresser par mail dans les 05 jours, les pièces justificatives, à competition@sudbad.fr

En cas d'absence d'email, le caractère volontaire du forfait sera retenu par le juge arbitre. Son/sa partenaire devra prévenir le club organisateur de son choix de nouveau partenaire (proposé par l'organisateur ou par le joueur) ou de sa non-participation, faute de quoi, il/elle sera inscrit(e) automatiquement avec un autre joueur dans la mesure du possible. Si pas de possibilité, l'organisateur avertira le joueur de sa non-participation dans la discipline concernée. Aucun remboursement ne sera effectué après la date du **25 juin 2026** (date de constitution des tableaux) sauf en cas de forfait justifié auprès de la Ligue PACA de Badminton, conformément au règlement des forfaits affiché dans la salle (une copie du justificatif devra être envoyée à l'organisateur)

ECHEANCIER :

Art.20. Tous les joueurs seront convoqués 1h00 au minimum avant l'heure prévue pour leur 1er match. Les échéanciers de chaque jour sont donnés à titre d'information et pourront être modifiés pour le bon déroulement du tournoi. Par conséquent les horaires et l'ordre des matches sont donnés à titre indicatif. Une fois le tournoi commencé pour chaque discipline de chaque série, les matches peuvent être appelés une heure maximum avant l'horaire prévu pour une meilleure gestion du tournoi.

RESPONSABILITES des JOUEURS :

Art.21. Tout participant, y compris les mineurs avec leur adulte responsable, devra faire enregistrer sa présence dès son arrivée, chaque jour du tournoi. Tout départ de la salle sans l'accord du juge arbitre sera considéré comme un abandon volontaire et fera donc l'objet d'une disqualification.

Tout joueur inscrit au tournoi devra respecter le code de conduite des joueurs de la FFBaD et pourra demander l'avis du juge arbitre et éventuellement contester cet avis en portant réclamation sur le rapport du Juge Arbitre et en adressant une lettre à la Commission Compétition compétente pour une réception dans les 5 jours suivant la fin du tournoi.

ACCES au PLATEAU DE JEU & au TERRAIN :

Art.22. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs inscrits au tournoi et appelés par la table de marque, devant disputer leur match, les conseillers (2 personnes au maximum par ½ terrain avec une tenue correcte) assis sur les chaises prévues du côté de leur joueur et sur le terrain si le score est à 11 points la 1^{ère} fois ou lorsque le joueur aura changé de demi terrain à la fin du set , les membres du club organisateur, le juge arbitre et les arbitres (ou faisant office) et le personnel médical autorisé par le juge arbitre.

Aucun joueur ne sera autorisé à quitter le terrain et son environnement immédiat sans la permission du Juge Arbitre.

TEMPS :

Art.23. Les joueurs disposent de 3 minutes de temps de préparation (dit temps de mise en condition) pour se rendre sur l'un des 7 terrains désigné et débiter leur match : temps pris entre le 1^{er} appel du match par la table de marque et le début du match (test des volants compris et fait dès l'arrivée sur le terrain). Passé ce délai, tout joueur non présent sur le terrain pourra être déclaré "forfait" par le juge arbitre.

Art.24. Les joueurs devront être présents sur le terrain lors des arrêts de jeu prévus à l'annonce des 20 secondes restantes pour reprendre le jeu faute de quoi ils pourront être "disqualifiés" par le juge arbitre.

Art.25. Le temps minimum de repos entre deux matches successifs pour un même joueur sera de 20 minutes.

TENUE, VOLANTS & ACCESSOIRES :

Art.26. Une tenue de badminton (maillots & shorts), conforme au RGC de la FFBaD en vigueur, est exigée sur les terrains pour toutes les séries. La publicité sur la tenue doit être également conforme au RGC de la FFBaD en vigueur.

Art.27. Le volant officiel est le : plume RSL tourney 1 pour toutes les séries. Une boîte du volant officiel devra être achetée et utilisée par les joueurs d'un même match en cas de désaccord entre eux (volants disponibles à la table de marque au prix de 25€ la boîte). Les joueurs doivent jouer uniquement avec des volants plumes conformément au RGC de la FFBaD. Les volants sont à la charge des joueurs de façon équitable (partage). Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants neufs ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match (2 raquettes conseillées).

DROIT A L'IMAGE :

Art.28. Le comité d'organisation se réserve le droit et sans contrepartie d'utiliser les photos et films réalisés lors de ce tournoi pour les besoins de ses différentes publications et communications autour de ce tournoi 2026

Toute personne désirant user de son droit absolu de s'opposer à l'utilisation de son image doit le faire connaître au plus tard lors de sa 1ère arrivée dans la salle du 1er jour du tournoi auprès du comité d'organisation (table de pointage ou d'accueil).

ADOPTION DU REGLEMENT :

Art.29. Toute participation implique l'adoption du présent règlement particulier, supervisé par le JA, dans la totalité de ses articles. Le comité d'organisation du tournoi et le Juge Arbitre remercie par avance tous les participant(e)s qui, en observant ce règlement particulier, apporteront leur contribution à la réussite de ce tournoi pour la satisfaction de tous.

